

BUDGET PRÉVISIONNEL de l'ASSOCIATION

pour l'exercice en cours (fonctionnement sur année scolaire)
OU pour l'exercice à venir (fonctionnement sur année civile)

date de début de l'exercice : / /

date de fin de l'exercice : / /

Vous pouvez utiliser les modèles ci-après ou vous en inspirer pour présenter le budget prévisionnel de votre association.

La pratique et le bon sens recommandent qu'un budget prévisionnel soit construit à l'équilibre. Si toutefois il est en déséquilibre, il faudra apporter des précisions :

- S'il est présenté en déficit, il est important d'indiquer comment l'association pense pouvoir revenir à l'équilibre ;
- S'il est présenté en excédent, il est utile de préciser comment sont ensuite affectés les excédents.

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

Le service Vie associative tient à votre disposition les tableurs vierges si vous souhaitez les adapter à votre association.

BUDGET PRÉVISIONNEL de l'ASSOCIATION

date de début de l'exercice : / /

date de fin de l'exercice : / /

CHARGES		PRODUITS	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
61- Services extérieurs (exemple : assurance, abonnements, locations, etc.)			
		73 – Dotations et produits de tarification	
		74 – Subventions	
		(préciser chaque organisme et chaque commune)	
62 – Autres services extérieurs (exemples : intervenants, frais de communication, déplacements, missions, services bancaires, etc.)			
63 – Impôts et taxes (exemple : taxes sur la rémunération, autres impôts, etc...)			
		75 – Autres produits de gestion courante (cotisations d'adhésion, dons, etc.)	
64 – Charges de personnel (rémunérations, charges sociales, etc.)			
		76 – Produits financiers	
		77 – Produits exceptionnels	
65 – Autres charges de gestion courante (exemple : cotisations ou affiliation fédérations, licences, etc.)			
66 – Charges financières		78 – Reprises sur amortissements et provisions (exemple : report du résultat de l'exercice précédent)	
66 – Charges exceptionnelles			
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées			
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

BUDGET PRÉVISIONNEL de l'ASSOCIATION

DÉTAILS ET PRÉCISIONS SUR LES CHARGES PRÉVUES

date de début de l'exercice : / /

date de fin de l'exercice : / /

	réalisé lors du dernier exercice clôturé	prévu pour l'exercice suivant	détails et précisions
CHARGES			
60 – Achats			
61- Services extérieurs (exemple : assurance, abonnements, locations, etc.)			
62 – Autres services extérieurs (exemples : intervenants, frais de communication, déplacements, missions, services bancaires, etc.)			
63 – Impôts et taxes (exemple : taxes sur la rémunération, autres impôts, etc...)			
64 – Charges de personnel (rémunérations, charges sociales, etc.)			
65 – Autres charges de gestion courante (exemple : cotisations ou affiliation fédérations, licences, etc.)			
66 – Charges financières			
66 – Charges exceptionnelles			
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées			
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES			
Excédent prévisionnel (bénéfice)			

BUDGET PRÉVISIONNEL de l'ASSOCIATION

DÉTAILS ET PRÉCISIONS SUR LES RECETTES PRÉVUES

date de début de l'exercice : / /

date de fin de l'exercice : / /

	réalisé lors du dernier exercice clôturé	prévu pour l'exercice suivant	détails et précisions
PRODUITS			
70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services			
73 – Dotations et produits de tarification			
74 – Subventions			
(préciser chaque organisme et chaque commune)			
75 – Autres produits de gestion courante			
(cotisations d'adhésion, dons, etc.)			
76 – Produits financiers			
77 – Produits exceptionnels			
78 – Reprises sur amortissements et provisions			
(exemple : report du résultat de l'exercice précédent)			
79 – Transfert de charges			
TOTAL DES PRODUITS			
Insuffisance prévisionnelle (déficit)			